

Règlement provisoire de manoeuvre de l'artillerie de campagne

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Règlement provisoire de manoeuvre de l'artillerie de campagne : Titre V : l'artillerie dans le combat ; Titre VI : instruction des batteries attelées ; Titre VII : service de l'artillerie en campagne . (approuvé par le ministre de la guerre le 8 Septembre 1910)

Auteur(s) : France Ministère de la guerre

Adresse bibliographique : Paris : Charles-Lavauzelle, 1910

Description matérielle : 1 vol. (153 p.) : ill. ; 19 cm